



## 26. Entretien : Jean-François MAHE – SELHA

Cœur de métier : sous-traitance électronique.

Nombre de salariés : 430.

Forme juridique et année de fondation : SAS – 1983.

Appartenance à un groupe : SELHA GROUP 900 personnes, 4 sites de production dont un au Maroc, EMC.

« Une entreprise durable et rentable »

### 1- Quelle relation entretenez-vous avec la notion de RSE ?

Nous faisons de la RSE depuis 4 ou 5 ans environ.

Aujourd'hui, comme beaucoup d'entreprises, nous sommes certifiés ISO 9001. Nous avons également une démarche environnement et sécurité.

Lors des grands chantiers qui ont été menés tant au niveau environnemental qu'au niveau des RH, nous avons trouvé que le référentiel ISO 26000 pouvait être intéressant en terme de collecte d'informations au sein de l'entreprise et de collecte de bonnes pratiques, pour pouvoir se comparer au sein de notre domaine d'activité. L'idée est d'être novateurs par rapport à la présentation de l'entreprise, afin de se différencier des autres entreprises et d'avoir une démarche qui va plus loin que l'ISO 14000. De plus, nous avons commencé à nous renseigner sur l'ISO 50001 afin de voir si cela serait intéressant de l'intégrer dans nos pratiques en parallèle de la RSE.

### 2- Le lien entre Qualité/Sécurité et RSE vient-il naturellement ?

Le lien se fait naturellement oui ! Cela fait plus de 20 ans que l'on travaille sur des référentiels Qualité, l'intérêt de l'ISO 26000 est aussi d'avoir un référentiel non-certifiable, donc ça donne une autre approche de la Qualité car cela permet de donner aux différents acteurs de l'entreprise la liberté de faire de l'auto-évaluation, et puis donner des pistes que ces acteurs vont pouvoir intégrer (ou non) dans leur management quotidien.

Cela fait longtemps que nous travaillons sur le sujet des parties prenantes, et avec la 26000 nous sommes donc en avance dans ce domaine-là.

### 3- La RSE peut-elle être un atout au niveau de vos clients ?

Oui, car dans les grands groupes, en particulier Airbus, lors des bilans annuels de coopération que nous réalisons avec eux, la RSE est l'un des sujets abordés depuis maintenant 2 ans. Mais en demandant quelles démarches RSE sont présentes dans notre entreprise, ils ne s'attendent pas forcément à beaucoup de réponses, et sont donc agréablement surpris lorsque nous présentons notre démarche.

### 4- Avez-vous été accompagnés dans la conception de votre démarche RSE ?

Nous avons fait une première approche avec Afnor conseil à Nantes et ils avaient monté des groupes de travail sur la RSE, notamment afin d'appréhender l'ISO 26000, mais je trouvais que les intervenants étaient un peu exigeants. Cela nous a surtout permis de connaître les différentes options et le spectre des stratégies possibles en matière de RSE.

Nous avons un étudiant en alternance qui travaille sur des domaines spécifiques de la RSE ; en effet cela fait aussi partie de la responsabilité sociétale que de donner une chance aux alternants pour travailler avec nous sur des sujets particuliers tels que les parties prenantes, l'analyse environnementale, le bilan carbone etc. Cela nous permet d'aborder des sujets que nous, en tant que collaborateurs opérationnels, n'avons pas le temps d'aborder. Finalement avec ce système nous faisons d'une pierre deux coups !



5- Quelles difficultés avez-vous personnellement rencontrées dans la mise en place de vos pratiques RSE ?

Non, car pour le moment nos démarches se situent surtout au niveau du management et pas encore au niveau des employés. Nous collectons les bonnes pratiques, nous orientons les stratégies en prenant en compte les exigences RSE, nous écrivons des articles sur la RSE sur notre site internet, etc.

6- Quelle charge de travail représente la RSE au quotidien, et pour quels types de retours sur investissement ?

Au quotidien, c'est un travail à plein temps avec notre alternant. Par contre, au niveau du retour sur investissement, aujourd'hui ce que nous recherchons c'est surtout un ROI en termes de notoriété.

7- Pensez-vous qu'un support tel que voudrait créer le Club Rodin sera utile aux TPE et PME souhaitant se lancer dans une démarche RSE ?

Participer à ce type d'actions nous permet, en complément des supports déjà proposés par le SNESE, de travailler en commun avec d'autres entreprises et d'échanger des bonnes pratiques. En revanche nous restons assez prudents en termes de concurrence : le SNESE est un syndicat interprofessionnel dans lequel on retrouve nos concurrents, qui ne sont pas très avancés sur le sujet de la RSE, et c'est pourquoi il est nécessaire de faire attention à ne pas leur donner nos clés de réussite sur ce plan.

Nous sommes en train de mettre en place le logiciel « Score RSE » en partenariat avec l'Afnor, ce qui nous permet de nous auto-évaluer, d'envoyer nos réponses à un expert Afnor qui nous enverra par la suite un logo RSE afin d'afficher notre démarche. Après, il est vrai que faire une évaluation ISO 26000 entière me paraît un peu exagéré par rapport à nos besoins, car cela prend du temps et c'est assez coûteux. Être capable de démontrer que nous avons une démarche RSE naissante, c'est déjà très bien !

**[www.selha.fr](http://www.selha.fr)**